

**Contact Presse**

Agnès Denoël  
Tél. 02 504 60 38  
GSM 0476 81 61 76

[agnes.denoel@planbelgique.be](mailto:agnes.denoel@planbelgique.be)

---

Bruxelles, le 3 avril 2009

**Malawi – Adoption refusée pour Madonna**

**Plan, organisation de développement communautaire centrée sur les droits des enfants est préoccupée par le sort de la petite Mercy.**

La demande d'adoption présentée par Madonna d'une petite orpheline de 4 ans originaire du Malawi a été rejetée. Le refus serait motivé par le fait que la chanteuse n'a pas vécu au Malawi pendant 18 à 24 mois, comme la loi l'exige pour les candidats à l'adoption.

En tant qu'ONG de développement centrée sur les enfants, Plan œuvre pour que les droits des enfants soient respectés et que les projets développés en faveur d'une amélioration structurelle des conditions de vie des plus jeunes profitent à l'ensemble de la communauté. Aussi quand cela est possible, Plan estime favorable le développement de l'enfant au sein de cet environnement familial.

Plan travaille au Malawi depuis 1994 et développe des projets dans 5 grands domaines qui ont un impact direct sur la vie des enfants: la santé, l'éducation, l'environnement et l'accès à l'eau, l'augmentation des revenus et le respect et la promotion des droits de l'enfant.

Plan est donc tout particulièrement préoccupée par le sort de la petite orpheline qui en dépit de toute protection à laquelle celle-ci a droit, a été suivie et nommée par toute la presse internationale et devra aujourd'hui assumer les conséquences de ce refus d'adoption rendu par la cours de justice.

---

[www.planbelgique.be](http://www.planbelgique.be)

*Plan Belgique est une ONG de développement centré sur l'enfant, indépendante et membre de la coalition internationale Plan, qui soutient des projets dans 49 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Plan existe depuis 1937 et s'est donné pour mission d'améliorer à long terme les conditions de vie des enfants dans les pays en développement. Et ce, afin qu'ils puissent exprimer pleinement leur potentiel dans un monde qui respecte leurs droits, conformément à la Convention internationale relative aux droits de l'enfant. Grâce à tous ceux qui parrainent déjà un enfant en Belgique, 38.500 Filleul(e)s Plan peuvent se construire un avenir.*